



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

concours

Question écrite n° 111922

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre délégué aux collectivités territoriales sur le mode de recrutement des fonctionnaires de la fonction publique territoriale. Il constate notamment que de nombreuses ouvertures de poste sont faites alors que l'autorité qui recrute a déjà effectué son choix, souvent un agent est déjà présent au sein de la collectivité locale qui ouvre le poste. Ces publications fictives impliquent des frais et des démarches pour des candidats qui y répondraient, sans aucun espoir d'être embauché. Il souhaite connaître les réformes qu'il souhaite mettre en oeuvre pour éviter ces ouvertures fictives ou au moins indiquer celles qui sont réellement ouvertes.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111922

Rubrique : Fonction publique territoriale

Ministère interrogé : collectivités territoriales

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2006, page 12618